
Avertissement : La consultation et la reproduction de cette page est soumise à la législation française en vigueur. Le droit de la propriété intellectuelle s'applique. Cette page est la propriété exclusive de l'éditeur. Toute exploitation commerciale est interdite. La reproduction à usage scientifique ou pédagogique est seule autorisée, à condition de mentionner précisément les références de l'article (auteur, titre de la publication, date, éditeur).

Publications électroniques de Port-Royal, Série 2013,

url: <http://melancholia.fr/biblio./?Preface-a-l-Abrege-de-Port-Royal.html>
consultée le : 16 mars 2021

Société des amis de Port-Royal
Publications électroniques



Philippe Sellier

Préface à l' *Abrégé de Port-Royal* de Jean Racine

Résumé/Abstract

Nous remercions très vivement Philippe Sellier d'autoriser la publication de la préface qu'il vient de donner à l'édition de l' *Abrégé de l'Histoire de Port-Royal* de Jean Racine par Jean Lesaulnier. Philippe Sellier et Jean Lesaulnier sont tous deux présidents honoraires de la Société des Amis de Port-Royal.

On trouvera une présentation de l'ouvrage [sur cette page](#).

1. Comment expliquer que Port-Royal ait pu, pendant trois siècles et demi, fournir la matière à tant de livres ? C'est que – outre la célébrité de ses figures de proue – à partir des années 1650 les moniales et les Solitaires – conscients de vivre des événements exceptionnels, dignes de l'Histoire romaine ou des Actes des martyrs – ont composé et accumulé une énorme documentation. Ce sont ces imposantes archives qui ont servi de base aux historiens du monastère, au milieu du XVIII^e siècle : Jérôme Besoigne (1752-1753), Charles Clémencet (1755-1757) et Pierre Guilbert (1755-1759). Il en sera encore de même au XIX^e siècle, avec Sainte-Beuve et son monumental *Port-Royal* (1840-1867). L'écrivain, se rendant à Lausanne pour y délivrer d'octobre 1837 à la fin mai 1838 les cours qui serviront d'ébauche à son ouvrage, y partit avec dans ses bagages six cents livres ou manuscrits. Rentré en France, il poursuivit son enquête dans d'autres fonds : à Paris, à Troyes et aux Pays-Bas. Depuis lors les travaux historiques n'ont cessé de se multiplier, et ils continuent sous nos yeux.

2. Les religieuses et les Solitaires ne se considéraient nullement comme des historiens. Ils ne se proposaient que de fournir des matériaux bruts qui, ultérieurement, si des historiens de talent surgissaient, leur permettraient de fonder solidement leurs publications. En somme, les témoins oculaires et les acteurs des événements ne se posaient pas en historiens, et les historiens du XVIII^e siècle ne pouvaient s'autoriser d'une expérience immédiate de ce qui s'était passé.

3. Il existe pourtant une exception remarquable à ce dilemme, constituée par l'un des plus prestigieux poètes tragiques qui soient. Cette exception, c'est Jean Racine.

Nommé historiographe de Louis XIV en 1677 – l'année de *Phèdre* – celui-ci a pu réfléchir pendant vingt ans, malgré les contraintes d'une chronique officielle, aux difficultés et aux règles de l'enquête et de l'écriture historiques. C'est en effet quelques années avant sa mort en 1699 qu'il entreprend de se faire le premier auteur d'un récit suivi, synthétisant une abondante documentation, de la trajectoire de Port-Royal.

4. Or ce premier historien bénéficie du privilège d'avoir en partie vécu ce dont il traite. Arrivé encore enfant au monastère, vraisemblablement vers sept ans en 1646, il fait partie des témoins oculaires. Il y a séjourné au moment même où se mettait en place la constitution des archives. Il a connu les grandes abbesses Arnauld : Angélique, Agnès et la seconde Angélique, nièce de la première. Orphelin, il appelait le plus ancien des Solitaires et l'un des deux promoteurs de l'entreprise d'archivage, Antoine Lemaître, « mon papa ». Il a participé comme élève à l'activité des Petites Écoles. Il a vu de près les persécutions, la visite de police de 1656, les religieuses en larmes. Au point qu'on peut se demander si le scénario fondamental sous-jacent à toutes ses tragédies – l'innocence persécutée – ne renvoie pas, pour paraphraser un titre de Freud, à *Un souvenir d'enfance de Jean Racine*, à une archéologie enfouie. Si ses années d'ambition théâtrale et surtout sa liaison adultère avec l'une de ses actrices, la Champmeslé, l'ont tenu éloigné des religieuses et de certains membres du « groupe » de Port-Royal pendant une dizaine d'années (1666-1676), il est néanmoins resté très lié avec d'autres sympathisants. Sa réconciliation avec tous, au moment où il dédicace *Phèdre* aux théologiens du monastère, va peu à peu faire de lui à nouveau un familier de l'abbaye des Champs. Il aura donc toutes les facilités souhaitables pour se procurer les documents et les renseignements utiles à son enquête.

5. L'*Abrégé* témoigne d'une empathie partout sensible de l'auteur avec son sujet. Mais cela ne le disqualifie pas plus que la fascination exercée sur Michelet par l'héroïne de sa *Jeanne d'Arc* (1841). Comme c'est aussi le cas pour Michelet, cette empathie n'empêche pas Racine de parfois prendre ses distances par rapport à telle attitude de ses amis qu'il juge excessive. Il émane du récit, de cette rivière tranquille, une douce lumière, qui fait penser à la sérénité de l'*Ex-voto* de 1662, qu'on peut admirer au Louvre, du peintre Philippe de Champaigne, lui aussi proche de Port-Royal. La perfection discrète de cette prose illustre à merveille l'âme de Port-Royal, son intériorité, sa retenue en même temps que sa sensibilité ardente, ce que n'avaient réussi ni les textes, si admirés à leur époque, du Grand Arnauld ou de Nicole, ni même ceux de Pascal, trop chargés d'éclairs, trop impérieux.

6. Publié de façon rigoureuse au sein des *Œuvres complètes* de Racine par Paul Mesnard en 1865-1873 et en 1885, puis par Raymond Picard en 1951-1952, ce chef-d'œuvre méritait de faire l'objet d'une édition indépendante qui bénéficie des immenses progrès réalisés par nos connaissances de Port-Royal au cours du dernier demi-siècle. Le mémorial monumental de cette marche en avant a été le *Dictionnaire de Port-Royal* au XVII^e siècle, avec ses 2.400 « entrées » (Champion), tout de suite couronné par les spécialistes du Grand Siècle comme l'ouvrage marquant de l'année 2004.

7. Quel auteur pouvait-on rêver pour éclairer au mieux l'*Abrégé* que l'un des deux maîtres d'œuvre de cette Somme ? Jean Lesaulnier a vécu pendant plusieurs décennies dans la familiarité de Port-Royal, sur lequel il a multiplié livres et articles : 23 de ces articles se trouvent rassemblés dans un ample volume, *Images de Port-Royal* (Nolin, 2002), au sein la collection « Univers Port-Royal », dont il est le directeur depuis l'origine. Il a de surcroît dirigé la revue-livre annuelle, les *Chroniques de Port-Royal* (Vrin) et présidé la très active Société des Amis de Port-Royal de 2005 à 2011, alors qu'il travaillait déjà sur le récit racinien.

8. Beaucoup d'entre nous avancent dans l'existence habités par des œuvres qui sont chères à chacun. La fascination de Jean Lesaulnier à l'égard de l'*Abrégé* remonte aux années 1970, où il en parlait avec le grand théologien Louis Bouyer. L'achèvement du *Dictionnaire de Port-Royal* lui a enfin permis de consacrer une importante partie de son temps à Racine, dont il prépare l'édition critique des *Lettres*.

9. On ne peut qu'admirer l'impressionnant appareil critique qui, à tout moment, projette une vive lumière sur le texte racinien, présentant les personnages, élucidant les événements et les allusions. Le riche éventail des Annexes fournit sur l'*Abrégé* et sur son auteur une documentation exceptionnellement riche. On y retrouve la rigueur et la précision de l'éditeur remarquable que s'était révélé Jean Lesaulnier, en publiant pour la première fois en 1992 le recueil des conversations tenues en 1670-1671 dans le milieu qui entourait le duc de Liancourt, oncle de La Rochefoucauld et ami indéfectible du monastère, *Port-Royal insolite*.

10. Ces éclaircissements sont précieux à propos d'un texte appuyé non seulement sur de nombreux documents, mais aussi sur des souvenirs et des entretiens, qu'il condense dans un exposé très maîtrisé et qu'il dissimule sous la sérénité de sa prose. La présence de cette documentation n'empêche nullement Racine de manifester sa sensibilité, comme le lecteur peut s'en convaincre en lisant par exemple le récit pathétique de l'agonie d'Angélique Arnauld, la réformatrice.

11. Jean Lesaulnier pourfend l'idée assez communément reçue d'un Racine ignorant en théologie. Il était d'emblée peu vraisemblable qu'un jeune homme intelligent formé en grande partie par Port-Royal et ses amis, au moment où faisait rage la compagne des *Provinciales*, n'ait rien compris des controverses. Maintes pages de l'*Abrégé* prouvent le contraire. Ce qui, néanmoins, nous reste assez énigmatique, c'est que l'univers des tragédies raciniennes célèbre l'innocence persécutée et demeure peu perméable à la sombre théologie augustinienne de la corruption générale des hommes.

12. Autre insistance du savant éditeur, le fait que le récit s'organise comme une dramaturgie. C'est ce qui parfois fait juger que Racine était attentif surtout aux conflits entre personnes ou entre groupes, sans souligner suffisamment le poids des idées, des doctrines, dans les controverses. Mais, même lorsqu'il souligne, chez les jésuites, la volonté d'anéantir Port-Royal comme faisant de l'ombre à la pédagogie de leurs collègues, il se révèle parfaitement au courant des désaccords théologiques et de leur importance. Il manque seulement à les placer dans la longue durée.

13. En revanche, même s'il était habile de célébrer l'épiscopat dans un récit composé, assurent Jean-Baptiste et Louis Racine (mais doit-on les croire ?) pour le nouvel archevêque de Paris, Noailles, nommé en 1695, il met le doigt sur une des caractéristiques de l'ecclésiologie de la mère Angélique, de Saint-Cyran et de leurs disciples, la conception très haute qu'ils se font du rôle de l'évêque, « prophète en son diocèse ». Ce n'est pas par hasard que la réformatrice avait fini par se retirer de la juridiction de Cîteaux en 1627 pour se placer sous celle de l'archevêque de Paris.

14. Un autre apport de notre guide réside dans la mise en relief des paradoxes qui s'enchaînent tout au long de l'*Abrégé* : ainsi, à propos de la toute jeune Angélique, « Il y avait peu d'apparence qu'une fille faite abbesse à cet âge [onze ans], et d'une manière si peu régulière, eût été choisie par Dieu pour rétablir la règle dans cette abbaye. » Et cela s'opéra, de surcroît, par « une voie assez extraordinaire » : la jeune fille fut convertie à une vie vraiment chrétienne par un capucin gyrovague et libertin, qui passait « par hasard » par Port-Royal. Non moins imprévisible fut l'énergie avec laquelle une moniale de dix-sept ans entreprit, malgré tous les obstacles, de ramener sa communauté à la *Règle* de saint Benoît. Des paradoxes semblables se multiplieront par la suite : une Société sainte dans ses origines, la Compagnie de Jésus, tombée dans une décadence morale qui confond ; un archevêque, Péréfixe, qui n'était pas un méchant homme au fond, mais qui se conduit en bourreau ; un roi si juste, Louis XIV, qui persécute des innocents...

15. On le voit, l'empathie de Jean Lesaulnier avec Port-Royal suscite la même clairvoyance bienveillante, mais critique, que celle de Racine lui-même.
